



Instance de commandement du mercredi 15 juillet 2015

Cette instance était présidée par la Directrice Générale assistée du Chef de service, du sous-directeur A, des chefs des bureaux A1 et A2 ainsi que de leurs collaborateurs en charge du cadre supérieur.

CGC-Douanes était représentée par Karine Corbion-Conrad (DSD2) et Yvan Chazalviel (DSD1).

→ Cette instance de commandement était la première de l'année 2015 et réunissait 2 représentants de chaque organisation syndicale représentative pour les grades de DSD. SNCD-FO était assisté d'un expert.

Parmi les faits marquants nous soulignons :

- l'accession de 6 DSD1 à la fonction d'administrateur,
- le fait que 5 bureaux et services de la DG reçoivent de nouveaux titulaires,
- 2 nouveaux services nationaux (SARC, UIP) d'importance stratégique sont également pourvus en cadres dirigeants, ce qui illustre l'intérêt porté par l'administration.

La CGC-Douanes adresse ses plus vives félicitations aux nouveaux promus. Elle a également fait part à l'administration de ses préoccupations relatives aux collègues « oubliés ».

Les observations faites par vos représentants, ainsi que les informations données par l'administration figurent dans le corps du présent compte-rendu.

A noter que le Sous-directeur A a évoqué à plusieurs reprises le fait que nous étions en « période de transition » jusqu'en 2017-2018, et que si « certains mouvements pouvaient surprendre », il fallait y voir une « respiration du corps ».



Tel : 01 53 18 00 72

Mel : contact.cgcdouanes@syndicats.finances.gouv.fr

Le syndicat qui pose les bonnes questions !

Les promotions / nominations

A. Mouvements dans des emplois de direction

1 - Affectation d'un administrateur général dans de nouvelles fonctions de DI- DNRFP.

Le directeur interrégional d'Antilles-Guyane est nommé à la tête de la DNRFP.

2 - Promotions d'administrateurs généraux des douanes (AG) : Roissy et Antilles-Guyane

Deux collègues administrateurs supérieurs (AS) sont nommés administrateurs généraux l'un sur place (Roissy), l'autre à l'occasion de sa mutation de la DG-DRI à la DI d'Antilles-Guyane.

3 - Réintégration dans l'emploi d'administrateur supérieur des douanes : Nouvelle-Calédonie et RR Dunkerque

Deux administrateurs généraux, actuels DI à Lille et à la DNRFP réintègrent l'emploi d'administrateur supérieur en qualité, respectivement, de directeur régional en Nouvelle-Calédonie et de receveur régional à Dunkerque. Le premier ayant déjà par le passé exercé en tant que directeur en Nouvelle-Calédonie, l'administration, à la demande des organisations syndicales, a précisé que ce mouvement « atypique » était réalisé à la demande de l'intéressé.

4 - Affectation et nomination d'administrateurs supérieurs des douanes : Lille (DI), Reims, Lyon (DR), la Réunion (DR) et St Germain en Laye (RR)

L'administrateur supérieur chef du bureau B2 est nommé DI à Lille. Les directeurs régionaux à Reims et Marne-la-Vallée permutent, le premier étant promu administrateur supérieur, grade obtenu précédemment par le second. Le chef du bureau E3 est nommé directeur régional à Lyon. Enfin, la directrice régionale à Orly est nommée RR à St Germain en Laye.

5 – Nouvelles affectation d'administrateurs des douanes

Un administrateur est nommé adjoint au DI Antilles-Guyane ; il aura pour tâche d'épauler le DI dans la mise en œuvre de projets importants concernant l'interrégion.

Une administratrice est nommée directrice régionale à Orly.

Trois bureaux de la direction générale (**B2, E1 et E3**) sont respectivement confiés aux administrateurs précédemment DR à Noumea, RR à Dunkerque et DR à l'école de Rouen.

Le directeur intérimaire au Service national douanier de la fiscalité routière (**SNDFR**) est confirmé dans la fonction de directeur de ce service national. L'administratrice précédente du SNDFR est nommée chargée de mission à l'Inspection des Services.

Enfin l'administrateur représentant les douanes dans le programme interministériel PNR est nommé chef du service d'analyse de risque et de ciblage (**SARC**).



Tel : 01 53 18 00 72

Mel : contact.cgcdouanes@syndicats.finances.gouv.fr

Le syndicat qui pose les bonnes questions !

6 – Promotions comme administrateurs des douanes.

Pas moins de 6 collègues DSD1 sont promus et détachés dans l'emploi d'administrateurs des douanes :

Deux en qualité de RR, respectivement à Chambéry et au Havre, deux comme chefs de bureau à la Cellule de contrôle de gestion (**CCG**) et au bureau **D1**, un dans ses actuelles fonctions d'attaché douanier à Washington, une enfin en qualité d'adjoint douane du commissaire divisionnaire, chef de l'Unité d'information passager (**UIP**) de Roissy.

D'un commun accord avec les représentants de USD-FO, nous nous sommes inquiétés des promotions d'IP que l'administration semblait avoir oubliées, et en particulier de la session 1999, dans laquelle 10 collègues ayant vocation à l'emploi d'administrateur des douanes demeurent DSD1 alors que :

- ce nombre reste limité à 4 ou 5 pour les sessions de 1992 à 1998,
- pour la présente promotion, les lauréats se rattachent aux sessions 2000 (1), 2001 (2) 2002 (2) et 2004 (1).

Si ces agents sont effectivement écartés de la sélection, il conviendrait de les en informer.

En réponse, le sous directeur A nous a indiqué qu'il avait reçu la majorité des agents de cette session et qu'il se tenait à la disposition de ceux qui n'auraient pas encore été reçus.

Nous observons que la question des collègues DSD1 qui n'accéderont pas à l'emploi d'administrateur est fortement liée aux compensations à rechercher dans l'accès au grade terminal de DPSD qui nous semble à l'heure actuelle envisagé de façon trop restrictive. Mais cela... est une autre négociation à ouvrir.

Par ailleurs, depuis la mise en place du nouveau statut en 2012, les âges d'accès à l'emploi d'administrateur se situent entre 47 et 60 ans. L'âge ne constitue donc pas un critère en soi.

B - Emplois comptables de 1ere catégorie (CSC1)

Deux collègues DSD1 sont détachés dans l'emploi de CSC1, respectivement en Guyane et au Leman.

C – Autres mouvements de DSD1 et DSD2 (CAP)

Une collègue DSD1 est affectée à la mission SIRH qui est maintenue à la DG, en lien notamment avec le projet SIRHIUS.

Deux DSD2 qui ont contribué à l'évolution de la structure SNDFR dans des circonstances difficiles sont maintenus à la résidence avec leur accord. L'administration nous a confirmé avoir pris en compte le dévouement et les desiderata de nos deux collègues ; elle ne s'opposera pas le moment venu à une demande éventuelle de mutation pour une autre résidence.

Enfin, une DSD2 est nommée adjointe au chef du bureau A2.



Tel : 01 53 18 00 72

Mel : contact.cgcdouanes@syndicats.finances.gouv.fr

Le syndicat qui pose les bonnes questions !

